

(Traduction)

GROUPEMENT DES AGENCES DU TOURISME

Question n° 1548—**M. Latulippe:**

Le gouvernement songe-t-il à étudier l'opportunité de grouper sous l'autorité du ministère de l'Industrie toutes les commissions et toutes les divisions qui s'occupent de l'industrie du tourisme au Canada?

L'hon. M. Drury: En vertu des dispositions de la loi sur le ministère de l'Industrie, les devoirs, pouvoirs et fonctions du ministre n'intéressent que les questions relatives aux industries de fabrication.

ORDONNANCE D'EXPULSION CONTRE M. BARNABÉ GARCIA

Question n° 1555—**L'hon. M. Martineau:**

1. M. Barnabé Garcia a-t-il fait l'objet d'une ordonnance d'expulsion et, le cas échéant, pourquoi?

2. M. Garcia a-t-il interjeté appel?

M. Munro: 1. Oui, en vertu de l'article 19(1) e) x) de la loi sur l'immigration; étant entré au Canada comme membre d'un équipage, il y est demeuré sans l'approbation d'un fonctionnaire de l'immigration, après le départ du moyen de transport qu'il avait emprunté.

2. Oui.

SOUSSIONS DE LA SOCIÉTÉ CHRYSLER POUR CAMIONS

Question n° 1556—**L'hon. M. Lambert:**

1. Comme suite à la réponse donnée à la question 1500, quels sont les noms des quatre sociétés qui ont présenté une soumission et le montant de chaque soumission?

2. De quelle manière les véhicules offerts dans la plus basse soumission ne répondaient-ils pas aux exigences des devis?

L'hon. M. Drury: 1. General Motors Products of Canada, Oshawa (Ontario), \$3,130,017.20; Chrysler Canada Ltd., Windsor (Ontario), \$3,130,600.20; Ford Motor Company of Canada Ltd., Oakville (Ontario), \$3,275,252.00; International Harvester Company, Hamilton (Ontario), \$3,595,543.80.

2. On a refusé les véhicules offerts dans la plus basse soumission à cause de la faiblesse de l'essieu arrière et des ressorts arrière.

TRAITEMENT DU PRÉSIDENT DE RADIO-CANADA

Question n° 1581—**L'hon. M. Martineau:**

1. Quel est le traitement actuel du président de la Société Radio-Canada, M. Alphonse Ouimet?

2. Depuis quand touche-t-il ce traitement?

3. Quand son traitement a-t-il été relevé la dernière fois?

4. Songe-t-on actuellement à relever son traitement?

5. A-t-on accordé récemment des relèvements de traitements à d'autres agents exécutifs de la Société Radio-Canada? Dans le cas de l'affirmative, qui sont-ils, en précisant dans chaque cas le montant du relèvement?

6. Songe-t-on actuellement à relever les traitements des agents exécutifs de cette société?

L'hon. M. Pickersgill: Radio-Canada me communique la réponse suivante:

1. \$20,000.

2. Depuis neuf ans environ.

3. Le 1^{er} juillet 1954 (à titre de directeur général).

4. Oui.

5 et 6. On n'a pas l'habitude d'exiger des sociétés de la Couronne qu'elles dévoilent des renseignements qui, au fond, se rattachent à leur administration et à leur gestion. En outre, la publication de tels renseignements pourrait nuire à la Société Radio-Canada dans la concurrence qu'elle est appelée à soutenir.

QUESTION TRANSFORMÉE EN ORDRE DE DÉPÔT DE DOCUMENT

PROJETS FÉDÉRAUX DE CONSTRUCTION, DISTRICT DE MACKENZIE ET RÉGION DE FORT SMITH

Question n° 1094—**M. Rhéaume:**

1. Quelles entreprises fédérales, y compris les chemins, seront exécutées au cours de l'année financière 1963-1964 dans: a) le district de Mackenzie, b) la région de Fort Smith?

2. Combien de ces entreprises dans chacune des régions mentionnées plus haut seront exécutées par: a) le ministère des Travaux publics, b) le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales, c) des entrepreneurs privés?

(Le document est déposé.)

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège au sujet de la question n° 1349 marquée d'un astérisque qui figure au *Feuilleton* depuis trois semaines. Elle est très simple. J'y demande quel sera l'emplacement de l'Exposition universelle du Canada, à quelle date on l'a choisi, qui a pris cette décision et en vertu de quelle autorité. Assurément, le ministre compétent ne devrait avoir aucune difficulté à répondre à une question aussi simple et il aurait dû me fournir une réponse à l'heure qu'il est.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PROCÉDURE RELATIVE AUX QUESTIONS À L'APPEL DE L'ORDRE DU JOUR

M. l'Orateur: Les députés se souviendront peut-être que, jeudi dernier, j'ai fait certaines propositions à la Chambre à titre d'essai. Comme c'est aujourd'hui lundi, il serait fort utile à l'Orateur s'il pouvait avoir quelque avis à ce sujet ou si ces propositions qui touchent à la façon de mener les travaux de la Chambre à l'avenir étaient adoptées.

Des voix: Adoptées.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, la question pourrait peut-être rester pendante jusqu'à